



# Bulletin Officiel

N° 5146 Jeudi 14 Juillet 2016

— 18<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUE DU CME

NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL D'UNE SOCIETE D'INTERMEDIATION EN BOURSE 2

### AVIS DES SOCIETES

#### COMMUNIQUE

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS - AFRICAMEN - 3

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES – AGO - AGE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB – AGO - 4

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE – STB – AGE - 5

SO.TE.TEL – AGO - 6

SOPAT - AGO 7

SOPAT – AGE - 7

### INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ELECTROSTAR 8-9

### AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS – UNIMED - 10

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE – BIAT - 11-16

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « SERVICOM 2016 » 17-21

### COURBE DES TAUX

22

### VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

23-24

### ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

### ANNEXE II

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2015

- SOPAT

**COMMUNIQUE DU CMF**

**Communiqué du CMF : Nomination d'un nouveau directeur général d'une société d'intermédiation en bourse**

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1<sup>er</sup> novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord pour la nomination de Monsieur *Ghassen* **BELHADJ JRAD** en tant que nouveau directeur général de la société d'intermédiation en bourse « MENA CAPITAL PARTNERS-MCP».

**Communiqué du CMF : Nomination d'un nouveau directeur général d'une société d'intermédiation en bourse**

En application des dispositions de l'article 63 (nouveau) du décret n°99-2478 du 1<sup>er</sup> novembre 1999 portant statut des intermédiaires en bourse, le collège du Conseil du Marché Financier a donné son accord pour la nomination de Monsieur *Karim* **MAAREF** en tant que nouveau directeur général de la société d'intermédiation en bourse « UIB Finance».

**COMMUNIQUE**

**DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS**

**AFRICAMEN**

Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée régi par le Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.  
**Agrément du CMF N° 17-2016 du 21 avril 2016**

AMEN CAPITAL porte à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques des parts du FCPR « AFRICAMEN » a commencé à partir du **1<sup>er</sup> juillet 2016**.

« AFRICAMEN » présente les caractéristiques suivantes :

**RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

<b>Dénomination :</b>	AFRICAMEN
<b>Siège social :</b>	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002-Tunis
<b>Forme juridique :</b>	Fonds Commun de Placement à Risque bénéficiant d'une procédure allégée
<b>Durée :</b>	10 ans à compter de la date de signature du premier bulletin de souscription, éventuellement prorogée d'un maximum de deux périodes d'un an chacune.
<b>Visa :</b>	Visa n°16-0944 du 30 juin 2016
<b>Objet Social :</b>	La participation, pour le compte de porteurs de parts et en vue de sa rétrocession ou sa cession, au renforcement des fonds propres des entreprises.
<b>Législation applicable :</b>	Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001.
<b>Montant du fonds :</b>	30 000 000 dinars divisé en 30 000 parts de 1 000 dinars chacune.
<b>Date d'agrément :</b>	21 avril 2016
<b>Promoteurs :</b>	AMEN BANK et AMEN CAPITAL
<b>Gestionnaire :</b>	AMEN CAPITAL
<b>Dépositaire :</b>	AMEN BANK
<b>Distributeur :</b>	AMEN CAPITAL

**Pour plus d'informations sur le FCPR « AFRICAMEN », un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier, en date du 30 juin 2016, est mis à la disposition du public auprès de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.**

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Banque sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Jeudi 28 Juillet 2016, à 10 heures du matin, à l'Hôtel ACROPOLE – Les Berges du Lac- Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2015 ;
- 2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et des articles 23 et 29 de la loi n° 2001 – 65 du 10 juillet 2001, et des états financiers individuels et consolidés de la banque de l'exercice 2015;
- 4- Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
- 5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2015;
- 6- Ratification de la nomination du Président du Conseil et du Directeur Général ;
- 7- Renouvellement du mandat d'administrateurs;
- 8- Nomination de deux administrateurs indépendants;
- 9- Fixation du montant des jetons de présence et de la rémunération des présidents et des membres des comités;
- 10- Autorisation pour le lancement d'Emprunts obligataires et/ou subordonnés.

Conformément aux dispositions de l'article 40 des statuts, seuls les titulaires de 10 actions au moins libérées des versements exigibles, peuvent assister à cette assemblée ou se faire représenter par un autre actionnaire au moyen du pouvoir (dont l'imprimé est disponible auprès de la STB-Titres) qu'ils auront l'obligance de remettre à leur mandataire ou le retourner dûment signé, trois jours au moins avant la réunion, à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social: rue Hédi Nouira - Tunis-

Les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux ou par un autre actionnaire.

Les actionnaires seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires à la Direction des Titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs des Patrimoines et des Fortunes de la banque sise au siège social : rue Hédi Nouira - Tunis-, durant le délai légal.

,

**AVIS DE SOCIETES**

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE**

Siège Social : Rue Hédi NOUIRA - Tunis

Messieurs les actionnaires de la **SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE** sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Jeudi 28 Juillet 2016 à 11 heures du matin, à l'Hôtel ACROPOLE – Les Berges du Lac- Tunis et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire.
2. Mise à jour de l'article 3 des statuts.

Les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions seront admis à cette assemblée sur présentation d'une carte nominative établie et délivrée à l'entrée de la salle de réunion.

Les actionnaires sont admis après vérification de leurs identités.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un pouvoir spécial (dont l'imprimé est disponible à la direction des titres, de la bourse et de la gestion des actifs, des patrimoines et des fortunes) à déposer, dûment signé, trois jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, rue Hédi Nouira Tunis (Direction des titres, de la Bourse et de la Gestion des Actifs, des Patrimoines et des Fortunes) durant le délai légal.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications  
« SO.T.E.TEL »**

Sise rue des Entrepreneurs -Z.I- Charguia 2 – Aéroport Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications « SO.T.E.TEL » sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Mercredi 20 Juillet 2016 à partir de 09h00 à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (la Maison de l'Entreprise), angle avenue principale, rue du Lac Turkana, les Berges du Lac-Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2015 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes afférant au même exercice ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2015 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2015 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Ratification de la nomination d'un Administrateur ;
7. Jetons de présences ;
8. Désignation du commissaire aux comptes pour les exercices : 2016-2017-2018 ;
9. Approbation de la mise en vente d'un terrain ;
10. Pouvoirs.

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**Société de Production Agricole Teboulba  
« SOPAT »**

Siege social : Avenue de 23 Janvier BP19 –Teboulba

Messieurs les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba « **SOPAT** » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **le Mardi 19 juillet 2016 à 10 heures à l'Hôtel Movenpick** sis à Boulevard du 14 Janvier, Sousse 4039 et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport d'activité 2015 établi par le Conseil d'Administration ;
- 2- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2015 ;
- 3- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 ;
- 4- Affectation des résultats de l'exercice 2015 ;
- 5- Approbation des conventions réglementées ;
- 6- Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2015 ;
- 7- Pouvoirs d'accomplissement des formalités légales.

2014 - AS - 3904

**AVIS DE SOCIETES**

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**Société de Production Agricole Teboulba  
« SOPAT »**

Siege social : Avenue de 23 Janvier BP19 –Teboulba

Messieurs les actionnaires de la Société de Production Agricole Teboulba « **SOPAT** » sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mardi 19 juillet 2016 à 11 H 30 à **l'Hôtel Movenpick** sis au Boulevard du 14 Janvier, Sousse 4039 et ce en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Augmentation du capital social par émission d'actions nouvelles, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire.
- 2- Suppression du droit préférentiel de souscription.
- 3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et celui du Commissaire aux comptes relatifs à l'augmentation du capital et à la suppression du droit préférentiel de souscription
- 4- Fixation des modalités de l'émission.
- 5- Délégation de tous les pouvoirs au Conseil afin d'accomplir les formalités d'augmentation du capital social.
- 6- Modification des statuts.
- 7- Pouvoirs pour formalités.

2014 - AS - 3905

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS****ELECTROSTAR**

Siège social : Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013.

La Société ELECTROSTAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2<sup>ème</sup> trimestre 2016.

(En TND)

Indicateurs	2ème Trimestre		Cumul du 01.01 AU 30.06			Cumul du 01.01 AU 31.12		
	2015	2016	2015	2016	Variation	2014	2015	Variation
Chiffre d'Affaires H.T	25 211 849	29 773 721	34 305 701	44 616 666	30%	79 029 345	75 350 175	-5%
Investissements	226 527	151 042	323 875	336 556	4%	1 106 927	883 799	-20%
Engagements bancaires dont:			118 242 109	128 016 444	8%	109 854 921	125 700 632	14%
<b>Engagements par signature</b>			<b>41 218 695</b>	<b>32 981 159</b>	<b>-20%</b>	<b>27 356 976</b>	<b>37 728 871</b>	<b>38%</b>
Crédit moyen terme			22 179 974	22 003 467	-1%	23 978 905	23 645 870	-1%
<b>Escompte commercial et avances sur factures</b>			<b>35 934 070</b>	<b>43 540 652</b>	<b>21%</b>	<b>31 775 472</b>	<b>43 833 826</b>	<b>38%</b>

Il est à préciser que ces indicateurs ont été calculés selon les formules suivantes :

- Engagements bancaires = Crédit par caisse + Financement des stocks + Escompte commercial et avances sur factures + Engagements par signature + Financements en devises + Crédit à Moyen Terme

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs suscite les principaux commentaires suivants :

- **Sur le plan de l'exploitation :**

La société Electrostar a réalisé au cours du premier semestre 2016 un chiffre d'affaires de 44.616.666 TND, soit une hausse de 30% par rapport au premier semestre 2015.

Cette évolution du chiffre d'affaires s'explique d'une part par l'assainissement progressif du marché parallèle et ce grâce aux mesures prises par l'état en réduisant notamment le taux des droits de douane et d'autre part par une meilleur diversification de la gamme des produits commercialisés par la société ELECTROSTAR.

- **Sur le plan des engagements bancaires :**

- ✓ Les engagements bancaires de la société ELECTROSTAR au terme du premier semestre 2016 se sont élevés à 128.016.444 TND, soit une hausse de 8% par rapport au premier semestre 2015.

- Suite -

✓ Ceci étant, il y a lieu de préciser que ces engagements se répartissent comme suit :

- Engagements par signature : 32.981.159 TND, soit une baisse de 20% par rapport à 2015 suite au règlement des tombées en matière de lettres de crédit.
- Escompte commercial et avances sur factures : 43.540.652 TND, soit une hausse de 21% par rapport au premier semestre 2015 imputable à la hausse du chiffre d'affaires.
- Crédits à moyen terme : 22.003.467 TND, soit une baisse de 1% par rapport au premier semestre 2015, et ce suite au remboursement normal du principal des crédits.

- **Sur le plan des investissements :**

La réalisation d'investissements de maintien pour le premier semestre 2016, pour la somme de 336md.

**AVIS DE SOCIETES**

**Augmentation de capital annoncée**

**Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed -**

**Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse**

La société Unité de Fabrication de Médicaments - Unimed - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le **20/06/2016**, a décidé d'augmenter le capital de la société d'un montant de **3 800 000 Dinars** pour le porter de **25 450 000 Dinars** à **29 250 000 Dinars**, et ce par incorporation des réserves spéciales de réinvestissement.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de **3 800 000 actions nouvelles gratuites de nominal 1 dinars chacune**, à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **(76) actions nouvelles gratuites pour (509) actions anciennes**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

**Jouissance des actions nouvelles gratuites :**

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes **à partir du 1er janvier 2016**.

**Cotation en bourse :**

Les actions anciennes - Unimed - seront négociables en bourse, droits d'attribution détachés **à partir du 26 juillet 2016**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse **à partir du 26 juillet 2016**.

**Prise en charge par la Tunisie Clearing :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing **à partir du 26 juillet 2016**.

<b>AVIS DE SOCIETES</b>
-------------------------

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné****BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

Société Anonyme au capital de 170.000.000 Dinars  
Siège Social : 70-72, Avenue Habib Bourguiba - Tunis  
Registre du Commerce : B 187 881 996 Tunis  
Numéro d'affiliation à la CNSS : 00051497 87

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné  
« Emprunt Subordonné BIAT 2016 »  
Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale ordinaire réunie le **23 mai 2014** a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ ou subordonnés pour un montant global maximum de **200 MD** sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque s'est réuni le **20 Avril 2016** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné sans recours à l'Appel Public à l'Epargne d'un montant maximum de 70 millions de dinars.

A cet effet, le Conseil d'Administration a délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour émettre cet emprunt et d'ajuster les caractéristiques de cette émission en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission dudit emprunt pour un montant de 50 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 de dinars et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	7,40% et/ou TMM+1,95%	Constant par 1/5 <sup>ème</sup> à partir de la 1 <sup>ère</sup> année
B	7 ans dont 2 années de franchise	7,55% et/ou TMM+2,10%	Constant par 1/5 <sup>ème</sup> à partir de la 3 <sup>ème</sup> année

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**

- **Montant** : Le montant total du présent emprunt est fixé à 50 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 70 000 000 de dinars, divisé en 500 000 obligations subordonnées, susceptibles d'être portées à 700 000 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2016 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- **Période de souscription et de versement** : Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **29/06/2016** auprès des guichets de la BIAT et clôturés au plus tard le **29/07/2016**.

- Suite -

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (70 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 700 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur, égal ou supérieur à 50 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **29/07/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2016» permettra de renforcer les ressources stables de la banque ainsi que ses fonds propres et d'améliorer ainsi son ratio de solvabilité.

Elle lui permettra également de consolider ses fonds propres et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt subordonné BIAT 2016 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créances).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.

- Suite -

- **Date de jouissance en intérêts** : Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **29/07/2016**, seront décomptés et payés à cette date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **29/07/2016** soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

- **Date de règlement** : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

- **Taux d'intérêt** :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- ✓ **Taux variable :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,95% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 195 points de base.

Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

Taux annuel brut de 7,40% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de franchise :**

- ✓ **Taux variable :**

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base.

Les douze mois à considérer vont du mois de Juillet de l'année N-1 au mois de Juin de l'année N.

- ✓ **Taux fixe :**

Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

- Suite -

- **Amortissement-remboursement** : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale.  
Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.  
L'emprunt sera amorti en totalité le **29/07/2021** pour la catégorie A et le **29/07/2023** pour la catégorie B.
- **Prix de remboursement** : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.
- **Paiement** : Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **29 juillet** de chaque année.  
Le premier remboursement des intérêts aura lieu le **29/07/2017**.  
Le premier remboursement en capital aura lieu le **29/07/2017** pour la catégorie A et le **29/07/2019** pour la catégorie B.
- **Taux de rendement actuariel et marge actuarielle** :
  - **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)** :  
Ce taux est de **7,40%** l'an (pour la catégorie A) et **7,55%** l'an (pour la catégorie B) pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.
  - **Marge actuarielle (souscription à taux variable)** :  
Cette marge est de **1,95%** pour la catégorie A et **2,10%** pour la catégorie B pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.
- **Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt** :
  - **Durée totale:**  
Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :
    - ✓ 5 ans pour la catégorie A.
    - ✓ 7 ans dont 2 années de franchise pour la catégorie B.
  - **Durée de vie moyenne:**  
La durée de vie moyenne pour les différentes catégories de l'emprunt subordonné «Emprunt Subordonné BIAT 2016 » est comme suit:
    - ✓ 3 années pour la catégorie A.
    - ✓ 5 années pour la catégorie B.
  - **Duration de l'emprunt** :  
La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,738** années pour la catégorie A et **4,293** années pour la catégorie B.
- **Mode de placement** : Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.
- **Cessibilité des obligations** : Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

- Suite -

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang**

• **Rang de créance**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

• **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

➤ **Garantie** : Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

➤ **Domiciliation de l'emprunt** : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Subordonné BIAT 2016 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la BIAT.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

➤ **Fiscalité des titres** : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

➤ **Tribunaux compétents en cas de litige** : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

➤ **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées**: Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.

➤ **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées** : Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

**Nature du titre**: L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou

- Suite -

- contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe « rang de créance » ci-dessus.
- **Qualité de crédit de l'émetteur:** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription à ces taux fixes risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux variables.

**AVIS DE SOCIETES**

**EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**

**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.**

**Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE  
« SERVICOM 2016 »**

**DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **24/11/2015** a approuvé l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant maximum de 20 000 000 de Dinars qui sera remboursé sur une période de 5 ans avec 2 années de grâce et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **7/04/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » d'un montant de 7,5 millions de dinars susceptible d'être porté à 20 millions de dinars.

Cet emprunt sera remboursable semestriellement sur 7 ans dont 2 années de grâce et émis avec un taux d'intérêt fixe de 8,2% et/ou variable (TMM+ 3%). Il conduira à l'émission de 75 000 obligations au minimum et 200 000 obligations au maximum de 100 Dinars chacune.

Le conseil d'administration a donné plein pouvoir à la direction générale pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'emprunt auprès des institutions et administrations concernées.

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**

**Montant de l'emprunt :**

L'emprunt obligataire "SERVICOM 2016" est d'un montant minimum de 7 500 000 dinars divisé en 75 000 obligations de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt "SERVICOM 2016" fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

**Période de souscription et de versement :**

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **16/05/2016** et clôturées sans préavis au plus tard le **12/08/2016**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 200 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 7 500 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **12/08/2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **16/08/2016**, avec maintien des dates uniques de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :**

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **16/05/2016** auprès de l'intermédiaire en Bourse CGF, sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

**But de l'émission :**

Le produit de la présente émission est destiné à stabiliser les ressources de financement de la société en substituant la dette à court terme par des ressources de financement à moyen terme ainsi que pour réaliser des investissements au niveau des filiales.

**CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :**

**Nature, forme et délivrance des titres :**

- Dénomination de l'emprunt : « SERVICOM 2016 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : Les obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (Compagnie Gestion et Finance).

**Prix de souscription et d'émission :** Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

**Date de jouissance en intérêts :**

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **12/08/2016**, seront décomptés et payés à la date de clôture des souscriptions.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **12/08/2016** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

**Date de règlement :** Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

**Taux d'intérêts :**

Les obligations «SERVICOM 2016» seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur:

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 3 % brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des six derniers Taux Moyens Mensuels publiés du Marché Monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base.

Les six mois à considérer dépendent de l'échéance en fonction. Si l'échéance intervient au mois de Février de l'année N, les six mois à considérer vont du mois d'Août de l'année N-1 au mois de Janvier de l'année N et si elle intervient au mois d'Août de l'année N, les six mois à considérer vont du mois de Février de l'année N au mois de Juillet de l'année N.

- Taux fixe : 8,2% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

**Amortissement et remboursement** : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant semestriel constant de 10 Dinars par obligation, soit le 1/10 de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à partir du cinquième semestre suivant la date limite de clôture des souscriptions.

L'emprunt sera amorti en totalité le 12/08/2023.

**Prix de remboursement** : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

**Paiement** : Le paiement semestriel des intérêts sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2017. Le remboursement semestriel du capital sera effectué à terme échu, le 12 Février et le 12 Août de chaque année et ce, à partir du 12 Février 2019. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 8,37 % l'an pour le présent emprunt.

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 6 derniers mois (du mois d'Octobre 2015 au mois de Mars 2016) à titre indicatif soit 4,33% et qui supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel de 7,33%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,13% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :**

Durée totale: Les obligations « SERVICOM 2016 » sont émises pour une durée de **7 ans dont 2 années de grâce**.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie est de **4,75 ans** pour l'emprunt « SERVICOM 2016 ».

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **3,971 années**.

**Garantie** : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie particulière.

- Suite -

**Mode de placement :** L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de l'intermédiaire en bourse CGF sis au 17 rue de l'île de Malte - Immeuble Lira - Les jardins du Lac 1053 Tunis.

**Notation de l'emprunt:** L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **CCC+ (Exp)(tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **28 avril 2016**.

**Notation de la société:** SERVICOM est notée **B-(tun)** à long terme avec perspective stable par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du **15 Juin 2015**

**Organisation de la représentation des obligataires :** Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

**Fiscalité des titres :** Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

## **RENSEIGNEMENTS GENERAUX :**

### **Tenue du registre des obligataires :**

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **SERVICOM 2016** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

### **Marché des titres :**

A fin Mars 2016, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

- Suite -

SERVICOM s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, CGF de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « SERVICOM 2016 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par TUNISIE CLEARING :** La société SERVICOM s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « SERVICOM 2016 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 29/04/2016 sous le n° 16-0940, du document de référence "SERVICOM 2016" enregistré par le CMF en date du 26/04/2016 sous le n°02/2016 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2015 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

La note d'opération et le document de référence "SERVICOM 2016", sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de CGF, 17 rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les Jardins du Lac et sur le site internet du CMF : [www.cmf.tn](http://www.cmf.tn) .

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 de Servicom seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

<b>AVIS</b>
-------------

## COURBE DES TAUX DU 14 JUILLET 2016

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,268%		
TN0008003147	BTC 52 semaines 06/09/2016		4,330%	
TN0008003154	BTC 52 semaines 04/10/2016		4,362%	
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,370%	989,625
TN0008003162	BTC 52 semaines 08/11/2016		4,402%	
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		4,442%	1 002,964
TN0008003188	BTC 52 semaines 03/01/2017		4,467%	
TN0008003196	BTC 52 semaines 07/02/2017		4,507%	
TN0008003212	BTC 52 semaines 23/05/2017		4,628%	
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017	4,669%		
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,688%	1 019,524
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		4,947%	1 004,687
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,318%	1 003,487
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,399%	881,050
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,525%	999,074
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		5,990%	984,224
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,327%	969,655
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,452%	972,840
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"	6,994%		955,605
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,998%	995,100
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,002%	932,320
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,013%	946,583
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,025%	941,755
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,029%	939,712
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,060%		948,271
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,142%	939,775
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"	7,349%		949,598

<sup>[1]</sup> L'adjudication en question ne doit pas dater de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL			
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	158,378	161,543	161,560		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	106,845	109,089	109,101		
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	91,865	93,504	93,514		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
4	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,059	14,373	14,374		
5	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	102,902	105,109	105,120		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
6	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,446	1,475	1,476		
7	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	101,636	103,712	103,791		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	38,754	39,487	39,491		
9	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	52,546	53,543	53,547		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
10	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	137,513	129,983	129,759		
11	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	507,535	481,982	480,628		
12	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,965	119,844	119,824		
13	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	124,044	127,135	127,104		
14	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	130,506	139,270	139,395		
15	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	115,457	121,605	121,628		
16	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	90,706	94,690	94,604		
17	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	139,804	142,664	142,754		
18	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	86,081	94,122	93,998		
19	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,174	93,703	93,611		
20	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	120,916	140,396	141,057		
21	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	115,022	126,450	126,658		
22	FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	77,451	En liquidation	En liquidation		
23	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,165	108,747	108,668		
24	FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	91,294	En liquidation	En liquidation		
25	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,342	96,035	95,682		
26	FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	94,997	102,518	101,704		
27	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	17,657	18,908	18,830		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
28	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 482,785	1 526,379	1 527,570		
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 255,016	2 165,721	2 166,120		
30	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	111,969	120,050	121,526		
31	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	103,734	108,973	109,031		
32	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	133,703	141,067	141,102		
33	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	131,067	146,395	146,170		
34	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,385	15,286	15,289		
35	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 000,704	5 129,678	5 131,561		
36	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	4 834,515	4 979,287	4 979,511		
37	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,205	2,388	2,408		
38	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,983	2,106	2,122		
39	FCP MAGHREBIA SELEC ACTIONS	UFI	15/09/09	1,013	1,156	1,162		
40	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,028	1,079	1,081		
41	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,018	1,067	1,072		
42	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,005	1,069	1,074		
43	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	100,000	103,290	103,168		
44	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	8,898	9,330	9,325		
45	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	104,040	110,477	110,743		
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	116,127	118,460	118,433		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2015	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
47	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	25/05/16	4,482	108,647	106,533	106,545
48	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	25/05/16	4,025	103,902	101,851	101,860
49	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/16	4,304	105,861	103,657	103,667
50	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	23/05/16	4,087	102,527	100,699	100,710
51	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	05/04/16	4,543	104,186	102,104	102,117
52	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/16	4,005	107,436	105,433	105,444
53	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	30/05/16	4,401	104,619	102,631	102,643
54	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	25/05/16	3,887	102,661	100,686	100,695
55	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	27/05/16	4,196	105,172	102,948	102,958
56	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/16	3,636	102,126	100,760	100,771
57	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/04/16	3,962	104,297	102,639	102,651
58	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/16	3,994	103,612	101,805	101,816
59	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	16/05/16	4,198	106,816	104,798	104,810
60	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	10/05/16	4,195	105,484	103,345	103,355
61	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/16	3,301	103,500	101,953	101,962
62	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/16	3,756	102,630	100,869	100,879
63	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	31/05/16	3,924	104,796	102,882	102,891
64	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	16/05/16	4,333	102,865	100,799	100,810
65	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	25/05/16	3,934	103,936	102,024	102,031
66	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/16	3,575	105,041	103,834	103,845
67	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	30/05/16	4,436	102,883	100,844	100,857
68	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/04/16	4,316	103,524	101,422	101,433
69	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	31/05/16	3,528	105,028	103,443	103,453
70	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/04/16	3,709	102,549	100,930	100,941

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	03/05/16	0,413	10,576	10,387	10,388
72	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	27/05/16	3,876	103,387	101,592	101,603
73	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	4,279	103,901	101,849	101,861
74	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,765	103,288	102,937	102,949
75	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	10,140	10,327	10,328
SICAV MIXTES								
76	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	25/05/16	0,875	58,065	57,214	57,270
77	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	1,814	137,887	130,186	130,050
78	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	23/05/16	15,804	1 402,879	1 360,000	1 358,499
79	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	24/05/16	2,832	110,387	112,699	112,583
80	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	24/05/16	1,854	104,054	109,025	108,798
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	30/05/16	0,550	86,413	97,663	97,472
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/04/16	0,512	17,014	16,930	16,941
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/16	6,860	261,738	268,700	268,325
84	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	16/05/16	0,732	29,309	28,639	28,507
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/16	30,618	2 208,196	2 294,756	2 281,668
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/16	2,137	68,867	70,354	70,329
87	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	17/05/16	1,920	53,774	54,009	53,913
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/04/16	0,844	97,672	102,308	102,639
89	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/04/16	0,359	80,942	86,291	86,300
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	03/05/16	0,226	11,090	10,742	10,750
91	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	03/05/16	0,178	12,038	11,573	11,575
92	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	03/05/16	0,106	14,638	13,943	13,942
93	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	03/05/16	0,276	13,764	12,571	12,561
94	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	23/05/16	0,332	12,102	12,455	12,416
95	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	23/05/16	0,027	10,809	11,203	11,185
96	ATTIJARI FCP HARMONIE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	En liquidation	En liquidation	En liquidation
97	ATTIJARI FCP SERENITE *	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	En liquidation	En liquidation	En liquidation
98	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,342	131,968	141,446	141,339
99	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	30/05/16	2,029	128,407	137,727	137,707
100	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	27/05/16	0,150	8,902	9,117	9,065
101	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	16/05/16	2,332	92,918	100,292	99,841
102	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	18/05/16	0,767	78,915	78,774	78,732
103	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	18/05/16	0,807	79,803	79,627	79,564
104	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/16	3,202	96,121	97,177	97,290
105	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	86,856	95,353	95,237
106	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	-	-	-	103,007	102,942
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	108,156	114,685	115,464
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	03/05/16	1,241	94,577	101,152	102,213
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/16	3,711	127,360	135,785	136,540
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	1,710	100,382	98,312	98,495
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	20/05/16	0,776	94,832	98,582	98,784
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	3,766	181,972	190,629	190,268
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	4,751	171,568	175,090	174,981
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/16	5,485	149,829	152,380	152,411
115	MAC EXCELLENCE FCP **	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	12 794,422	En liquidation	En liquidation
116	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,019	19,562	19,618
117	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	129,046	143,511	143,779
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	10/05/16	1,407	116,015	114,125	114,932
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 825,261	8 603,648	8 541,662
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	7,867	8,126	8,091
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	88,101	81,070	81,457
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	31/05/16	0,364	946,487	983,357	982,925
123	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	-	-	5000,000	5098,299	5095,175
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	19/05/16	2,265	103,095	110,623	110,330
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	26/05/16	0,107	7,981	9,031	9,380
126	CEA ISLAMIC FUND *	UGFS-NA	09/12/14	-	-	86,378	En liquidation	En liquidation
127	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	-	10 017,758	10 021,319

\* FCP en liquidation anticipée

\*\* En liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**  
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord  
4<sup>ème</sup> Tranche - Lot B6 Tunis 1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**  
www.cmf.org.tn  
email 1 : cmf@cmf.org.tn  
email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF  
**Mr. Salah Essayel**

<b>COMMUNIQUE</b>
-------------------

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la société «Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED- » et l'ouverture au public de « FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
34. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
35. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
36.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium "TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

**I-2 Marché Alternatif**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
12.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

**II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
62.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
76.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
77.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
78.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
92.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
93.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
94. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

### III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

#### LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE(1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUIDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
36	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
37	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
38	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
63	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
64	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
66	FCP SMART CROISSANCE(2)	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAC EXCELLENCE FCP (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
90	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
98	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
101	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
102	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord- 1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
104	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
108	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis

113	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville-1002 Tunis
114	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
117	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
118	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
119	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
120	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
121	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
122	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
123	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
124	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
126	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
127	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommé FCP SAFA

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3ème étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis
36	FCPR Fonds de Développement Régional II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

#### **SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE DE TEBOULBA « SOPAT »**

Siège Social : ZONE INDUSTRIELLE - BP 19 – 5080, TEBOULBA

La Société de Production Agricole de TEBOULBA « **SOPAT** » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 juillet 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Hechmi ABDELWAHED

**SOPAT SA**  
**BILAN**  
(exprimé en dinars)

<b>ACTIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs immobilisé</b>			
Immobilisations incorporelles	3	773 684	766 513
Amortissements		(461 973)	(410 077)
Immobilisations corporelles	3	38 470 032	37 137 494
Amortissements		(24 800 490)	(22 836 717)
Immobilisations financières	4	3 129 455	3 118 413
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>17 110 708</b>	<b>17 775 625</b>
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>17 110 708</b>	<b>17 775 625</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks	5	9 714 595	6 645 590
Clients et comptes rattachés	6	23 065 810	22 173 018
Provisions		(8 307 109)	(6 727 286)
		<b>14 758 701</b>	<b>15 445 732</b>
Autres Actifs Courants	7	6 849 477	7 705 274
Provision	8	(3 112 437)	(3 163 884)
		<b>3 737 040</b>	<b>4 541 390</b>
Placements et autres actifs financiers		621 697	621 697
Provision		(57 073)	(57 073)
	9	<b>564 624</b>	<b>564 624</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	10	22 228	64 392
<b>Total des actifs courants</b>		<b>28 797 187</b>	<b>27 261 727</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>45 907 896</b>	<b>45 037 352</b>

**SOPAT SA**  
**BILAN**  
 (exprimé en dinars)

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>NOTES</b>	<b>31-déc-15</b>	<b>31-déc-14</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		12 993 750	12 993 750
Réserves		5 141 609	5 141 609
Autres capitaux propres		29 772	44 659
Résultats reportés		(17 720 881)	(10 723 338)
Modifications comptables	11	(3 641 848)	(3 641 848)
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>(3 197 598)</b>	<b>3 814 832</b>
Résultat de l'exercice		(6 583 713)	(6 997 544)
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	12	<b>(9 781 311)</b>	<b>(3 182 712)</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts	13	5 970 361	5 718 413
<b>Total des passifs courants</b>		<b>5 970 361</b>	<b>5 718 413</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	21 139 955	19 030 658
Autres passifs courants	15	6 982 707	9 822 812
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	21 596 185	13 648 181
<b>Total des passifs courants</b>		<b>49 718 847</b>	<b>42 501 651</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>55 689 207</b>	<b>48 220 064</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>45 907 896</b>	<b>45 037 352</b>

**SOPAT SA**  
**ETAT DE RESULTAT**  
(exprimé en dinars)

	Notes	<i>31-déc-15</i>	<i>31-déc-14</i>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	<b>17</b>	60 966 526	55 424 162
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>60 966 526</b>	<b>55 424 162</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	<b>18</b>	3 067 314	2 661 240
Achats matières premières consommés	<b>19</b>	(51 307 438)	(46 993 290)
Achats d'approvisionnement consommés	<b>20</b>	(4 802 022)	(3 966 373)
Charges de personnel	<b>21</b>	(4 693 802)	(4 530 934)
Dotations aux amortissements et aux provisions	<b>22</b>	(3 642 067)	(3 204 390)
Autres charges d'exploitation	<b>23</b>	(4 595 403)	(4 412 541)
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>(65 973 423)</b>	<b>(60 446 288)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(5 006 897)</b>	<b>(5 022 127)</b>
Charges financières nettes	<b>24</b>	(1 736 078)	(1 873 956)
Produits des placements	<b>25</b>	3 832	157 380
Autres gains ordinaires	<b>26</b>	270 078	171 668
Autres pertes ordinaires		(53 370)	(375 572)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>(6 522 435)</b>	<b>(6 942 608)</b>
Impôts sur les bénéfices		(61 278)	(54 936)
<b>RESULTATS DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS</b>		<b>(6 583 713)</b>	<b>(6 997 544)</b>

**SOPAT SA**  
**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
(exprimé en dinars)

	<i>Notes</i>	<i>31-déc-15</i>	<i>31-déc-14(*)</i>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>			
Résultat net		(6 583 713)	(6 997 544)
Ajustements pour			
Amortissements et provisions	<b>27</b>	3 544 045	2 993 183
Quote-part subvention rapportée au compte de résultat		(14 886)	(14 886)
Plus ou moins-value de cession			62 030
<b>Variation des</b>			
Stocks	<b>28</b>	(3 069 005)	(2 520 998)
Clients	<b>29</b>	(892 793)	(8 291 232)
Autres actifs courants et financiers	<b>30</b>	1 045 797	14 038 415
Fournisseurs d'exploitation	<b>31</b>	2 109 297	(1 143 189)
Autres passifs courants	<b>32</b>	(2 756 070)	(667 728)
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>(6 617 329)</b>	<b>(2 541 948)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<b>33</b>	(831 507)	(862 055)
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(11 041)	
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</b>		<b>(842 548)</b>	<b>(862 055)</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Encaissements d'emprunts / crédits de gestion	<b>34</b>	5 800 000	6 802 024
Remboursements d'emprunts / crédits de gestion	<b>35</b>	(2 543 665)	(4 353 266)
Remboursement des créances			2 606 701
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>3 256 335</b>	<b>5 055 459</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>(4 203 542)</b>	<b>1 651 456</b>
Trésorerie début de l'exercice		(4 695 040)	(6 346 496)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<b>36</b>	(8 898 582)	(4 695 040)

(\*) les données comparatives de l'exercice 2014 ont été ajustées. Les ajustements sont détaillés dans la note 37

**SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOULBA**

**« SOPAT »**

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2015**

(Les données sont exprimées en dinars)

**Note 1. Présentation de la société, son activité et son capital**

La société SOPAT a été créée en 1987, sous la forme d'une S.A.R.L, avec pour objet principal, la production de la viande de poulet, de dinde et de la charcuterie ainsi que la transformation des produits de volaille.

En novembre 1989, la "SOPAT" a été transformée en société anonyme.

Son capital social a connu plusieurs augmentations pour atteindre le 18 novembre 2003, 7 386 290 dinars divisés en 738 629 actions de 10 dinars chacune, libérées dans leur intégralité. Sur proposition du conseil d'administration du 24/03/2007, l'assemblée générale extraordinaire de la SOPAT tenue le 06/09/2007 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché boursier à la BVMT. La même assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la SOPAT de 2 613 710 dinars en numéraires pour le porter à 10 000 000 dinars divisés en 2 000 000 actions de 5 dinars chacune libérées dans leur intégralité. Ce capital a été ramené en 2008 à 10 500 000 dinars par incorporation de réserves. En date du 9 février 2010, il a été décidé de ramener la valeur nominale de l'action à 1 dinar et l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2010 a décidé de nouveau, d'augmenter le capital en numéraires de 1 312 500 dinars pour le porter à 11 812 500 dinars.

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 31 juillet 2012 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 1 181 250 dinars, pour le porter de 11 812 500 dinars à 12 993 750 dinars, et ce, par l'émission de 1 184 250 actions gratuites nouvelles d'un dinar de nominal chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12 993 750 dinars à 18 191 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

La SOPAT est assujettie partiellement à la TVA.

**Note 2. Principes comptables adoptés**

**2.1. Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

## 2.2. Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Celui-ci comprend le prix d'acquisition majoré de tous les frais accessoires. Les amortissements sont calculés chaque année suivant le mode linéaire et sur les durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Amortissements	
	Durée	Pourcentage
Logiciels	3 ans	33%
Fonds de Commerce	20 ans	5%
Droit au bail	20 ans	5%
<u>Constructions</u>		
1- Centres d'élevage	20 ans	5%
2- Nouvel abattoir	20 ans	5%
<u>Matériel</u>		
1-D'exploitation	10 ans	10%
2-D'élevage	3 ans	33%
3-Roulant	5 ans	20%
Équipement de bureau	10 ans	10%
Matériel informatique	7 ans et 3 ans	15% et 33%
Installations Générales, Agencements et Aménagements	10 ans	10%

Les immobilisations de faible valeur, inférieure à 200 dinars, sont amorties sur une année.

## 2.3. Immobilisations financières

Sont enregistrés sous cet intitulé, les titres immobilisés (titres de participations) considérés comme étant détenus par la société de façon durable, les prêts à long et moyen termes et les dépôts et cautionnements versés.

## 2.3. Valeurs d'exploitation

La société procède à la comptabilisation du stock des produits finis selon la méthode du coût de production. Le cheptel est valorisé au coût d'achat majoré d'une quote-part des coûts directs et indirects pouvant être raisonnablement rattachés au cycle d'élevage des poussins ou des dindonneaux. Les matières premières, les pièces de rechange et les autres approvisionnements sont évalués sur la base des derniers prix d'achat (FIFO).

## 2.4. Taxes sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation ;

- des produits en hors taxes,
- des charges liées directement à la charcuterie en hors taxes,
- des autres charges au prorata du taux de déduction conformément aux dispositions de l'article 9 §2 du code de la TVA.

Il en est de même pour les investissements.

**Note 3. Immobilisations corporelles et incorporelles**

	<i>Immobilisations</i>			<i>Amortissements</i>			<i>valeur comptable</i>
	<i>début de période</i>	<i>Acquisition</i>	<i>fin de période</i>	<i>début de période</i>	<i>Dotation</i>	<i>fin de période</i>	
Logiciels	111 994	7 172	119 166	83 772	24 325	108 098	11 068
Fonds de commerce	508 418		508 418	223 039	20 265	243 305	265 113
Droit au bail	45 248		45 248	25 949	2 262	28 211	17 037
Concession marque et brevet	100 853		100 853	77 316	5 043	82 359	18 494
<b>Total</b>	<b>766 513</b>	<b>7 172</b>	<b>773 684</b>	<b>410 077</b>	<b>51 896</b>	<b>461 973</b>	<b>311 711</b>

	<i>Immobilisations</i>			<i>Amortissements</i>			<i>valeur comptable</i>
	<i>début de période</i>	<i>Acquisition</i>	<i>fin de période</i>	<i>début de période</i>	<i>Dotation</i>	<i>fin de période</i>	
Terrains	2 103 203		2 103 203				2 103 203
Constructions	15 339 329	41 742	15 381 072	7 726 158	725 314	8 451 472	6 929 600
Matériels et outillages	13 667 100	445 423	14 112 523	10 767 254	707 854	11 475 108	2 637 415
Matériels Roulants	3 010 431	627 056	3 637 487	2 389 778	465 011	2 854 788	782 698
Equipement de bureau	221 476	16 108	237 584	172 688	8 489	181 177	56 407
Matériel Informatique	366 000	26 659	392 659	337 265	18 024	355 290	37 369
Installation Gle. Agencement Aménagements							
Divers	1 635 106	80 886	1 715 992	1 443 574	39 081	1 482 655	233 337
Immobilisations corporelles en cours	794 848	94 665	889 513				889 513
<b>Total</b>	<b>37 137 494</b>	<b>1 332 538</b>	<b>38 470 032</b>	<b>22 836 717</b>	<b>1 963 773</b>	<b>24 800 490</b>	<b>13 669 542</b>

#### **Note 4. Immobilisations Financières**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Prêt NUTRITOP	2 700 000	2 700 000
Créances financières (Mohamed Lahmar)	409 300	409 300
Dépôts et cautionnements	20 145	9 104
Participation Nutritop	10	10
<b>Total</b>	<b>3 129 455</b>	<b>3 118 413</b>

#### **Note 5. Stocks**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Matières premières (Aliments, matières pour produits transformés...)	1 244 661	1 119 306
Emballages et matières consommables	172 418	296 081
Cheptel	4 108 678	3 642 594
Produits finis (volailles et dérivés)	4 188 838	1 587 609
<b>Total</b>	<b>9 714 595</b>	<b>6 645 590</b>

#### **Note 6. Clients et comptes rattachés**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Clients ordinaires	6 380 954	10 700 448
Chèques en caisses	457 524	1 099 463
Clients, effets à recevoir	280 910	825 631
Effets et chèques impayés	7 131 064	4 726 768
Clients Douteux	6 963 666	2 262 105
Chèques en garantie	1 117 415	2 558 604
Clients, factures à établir	734 985	
<b>Total</b>	<b>23 065 810</b>	<b>22 173 018</b>
Provision pour :		
Clients douteux (*)	(5 501 950)	(4 413 648)
Chèques et effets impayés	(2 780 441)	(2 313 638)
Chèques et effets en caisse	(24 718)	
<b>Total</b>	<b>(8 307 109)</b>	<b>(6 727 286)</b>

(\*) La provision présentée en 2014 en tant que provision pour clients ordinaires pour une valeur de 2 151 543 dinars a été reclassée en 2015 en provision pour clients douteux.

**Note 7. Autres Actifs Courants**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Fournisseurs débiteurs	3 092 680	4 109 431
Personnel avances et acomptes	58 125	51 616
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300
État impôt sur les bénéfiques (excédent)	939 026	778 428
TVA déductible	129 558	68 781
Débiteurs Divers	774 302	309 586
Société RAVY	498 290	498 290
Produits à recevoir	104 362	71 502
Charges constatées d'avance	54 953	113 092
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	512 853	954 711
Compte d'attente	657 536	722 536
<b>Total</b>	<b>6 849 477</b>	<b>7 705 274</b>

**Note 8. Provisions pour Dépréciation des Autres Actifs Courants**

Provision des fournisseurs débiteurs	2 086 404	2 137 851
Provisions RAVY	498 290	498 290
Provisions comptes débiteurs	527 743	527 743
<b>Total</b>	<b>3 112 437</b>	<b>3 163 884</b>

**Note 9. Placements**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Banque Tunisienne de Solidarité (1997)	54 073	54 073
Banque du Sud (1997)	3 000	3 000
Créance LAHMAR HOLDING	95 635	95 635
Intérêts courus sur créances LH et ML	468 989	468 989
<b>Total</b>	<b>621 697</b>	<b>621 697</b>
Provision titres BTS et BANQUE DU SUD	(57 073)	(57 073)
<b>Total</b>	<b>564 624</b>	<b>564 624</b>

**Note 10. Liquidités et Equivalents de Liquidités**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Banques	5 573	44 380
Caisses	16 654	20 011
<b>Total</b>	<b>22 228</b>	<b>64 392</b>

**Note 11. Modifications comptables**

Les modifications comptables ont été constatées au cours de l'exercice 2013. Elles résultent particulièrement de la correction de l'impact de diverses fraudes commises au cours des exercices 2012 et antérieurs, à hauteur de 3 065 469 dinars et d'autres corrections de divers comptes, à hauteur de 576 379 dinars.

**Note 12. Tableau de variation des capitaux propres**

	<b>Capital social</b>	<b>Réserve légale</b>	<b>Prime d'émission</b>	<b>Subvention d'investissement</b>	<b>Autres capitaux propres</b>	<b>Résultats reportés</b>	<b>Modifications comptables</b>	<b>Résultat de la période</b>	<b>Total</b>
<b>Capitaux propres au 31/12/2014</b>	<b>12 993 750</b>	<b>742 639</b>	<b>4 122 880</b>	<b>44 658</b>	<b>276 090</b>	<b>(10 723 338)</b>	<b>(3 641 848)</b>	<b>(6 997 544)</b>	<b>(3 182 712)</b>
Résultat exercice 2014						(6 997 544)		6 997 544	
Subvention d'investissement				(14 886)					(14 886)
Résultat exercice 2015								(6 583 713)	(6 583 713)
<b>Capitaux propres au 31/12/2015</b>	<b>12 993 750</b>	<b>742 639</b>	<b>4 122 880</b>	<b>29 772</b>	<b>276 090</b>	<b>(17 720 881)</b>	<b>(3 641 848)</b>	<b>(6 583 713)</b>	<b>(9 781 311)</b>

**Notes 13. Emprunts**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Amen Bank	160 715	375 000
BIAT	3 103 948	3 900 000
Emprunt Leasing	537 457	
Attijari Bank	1 062 977	1 443 413
ATB Mahdia	1 105 263	
<b>Total</b>	<b>5 970 361</b>	<b>5 718 413</b>

**Notes 14. Fournisseurs et comptes rattachés**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Fournisseurs d'exploitation	7 440 945	6 889 629
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	10 933 193	8 591 473
Fournisseurs d'Immobilisations	57 173	57 173
Fournisseurs, factures non parvenues	2 708 645	3 492 384
<b>Total</b>	<b>21 139 955</b>	<b>19 030 658</b>

**Notes 15. Autres passifs courants**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Avances clients	59 215	635 742
Personnel, rémunérations dues	234 988	574 826
Provision / congés à payer	241 741	336 443
État, impôts et taxes	2 078 681	4 128 038
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100
Administrateurs jetons de présence	75 000	75 000
CNSS	636 125	257 511
Créditeurs divers	327 513	396 499
Ristournes et avoirs à établir	1 043 631	898 985
Provisions pour risques et charges	1 911 105	2 146 290
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	372 607	371 376
<b>Total</b>	<b>6 982 707</b>	<b>9 822 812</b>

**Notes 16. Concours bancaires et autres passifs financiers**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Crédits de gestion	4 920 000	4 620 000
Crédit à moins d'un an	7 495 306	4 211 385
Leasing échéance à -1 an	118 670	
Intérêts Courus	141 399	57 364
Banques	8 920 810	4 759 432
<b>Total</b>	<b>21 596 185</b>	<b>13 648 181</b>

**Notes 17. Revenus**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Ventes de dérivés de volailles	49 713 354	42 976 944
Ventes aliments de Cheptel	8 367 385	9 307 951
Ventes poussins d'un jour	2 337 129	2 256 912
Prestations de services	4 519	56 173
Revenus de restauration	489 338	784 123
Autres Ventes	54 800	42 058
<b>Total</b>	<b>60 966 526</b>	<b>55 424 162</b>

**Notes 18. Variation des stocks des produits finis et des encours**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Produits finis	2 601 230	1 322 815
Cheptel	466 084	1 338 425
<b>Total</b>	<b>3 067 314</b>	<b>2 661 240</b>

**Note 19. Achats matières premières consommés**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Achats volailles	2 990 128	2 519 098
Achats poussins d'un jour	2 109 634	2 306 949
Achats aliments (maïs, soja, cmv...)	24 780 719	22 311 068
Achats matières pour produits transformés	1 239 515	1 591 273
Prestations de services (NUTRITOP)	1 561 448	1 219 619
Prestations de services (éleveurs)	1 151 338	914 337
Frais de transport sur achat	420 424	313 785
Variation des stocks	(56 276)	463 488
Achats Poulets vivants	17 110 603	15 353 672
<b>Total</b>	<b>51 307 438</b>	<b>46 993 290</b>

**Note 20. Achats autres approvisionnements consommés**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Matières consommables	1 943 366	1 863 563
Achats Emballages	1 190 368	966 741
Consommation d'électricité	720 463	694 345
Consommation d'eau	181 240	149 684
Produits Désinfectants	86 807	121 264
Charge de Gaz	463 950	353 935
Fournitures de bureau	59 905	48 339
Achats Tenues de Travail	101 011	91 749
Variation des stocks AP	54 584	(323 246)
<b>Total</b>	<b>4 802 027</b>	<b>3 966 373</b>

**Notes 21. Charges de personnel**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Salaires et compléments de salaires	4 002 755	3 959 648
Charges sociales légales	691 046	571 286
<b>Total</b>	<b>4 693 802</b>	<b>4 530 934</b>

**Note 22. Dotations aux amortissements et aux résorptions**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 015 669	1 856 235
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 579 824	
Dotation aux provisions pour risques et charges		791 432
Dotation aux provisions pour dépréciation	46 575	556 723
<b>Total</b>	<b>3 642 067</b>	<b>3 204 390</b>

**Notes 23. Autres charges d'exploitation**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Loyers	629 412	367 359
Entretien	415 517	801 353
Assurance	101 638	89 544
Services extérieurs	234 949	187 027
Honoraires	138 931	215 707
Publications et relations publiques	607 889	422 603
Frais de transport sur vente	1 427 719	1 147 464
Carburant	699 300	670 380
Mission réception et déplacement	31 535	25 053
Frais postaux et de télécommunication	55 889	56 485
Services bancaires	70 471	212 234
État impôts, taxes et versements assimilées (TFP, FOPROLS, TCL...)	182 153	217 332
<b>Total</b>	<b>4 595 403</b>	<b>4 412 541</b>

**Notes 24. Charges Financières Nettes**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Charges financières sur emprunts LMT	468 768	284 255
Intérêts / Billets de Trésorerie	66 162	35 044
Charges financières sur financement de stock	258 505	244 550
Charges financières sur comptes débiteurs	642 979	799 834
Frais d'escomptes	261 885	336 569
Intérêts de retard	12 515	147 225
Pertes de change	7 460	9 920
Charges financières /leasing	22 308	17 015
Gain de change	(4 504)	(457)
<b>Total</b>	<b>1 736 078</b>	<b>1 873 956</b>

**Notes 25. Produits des placements**

Ces produits s'analysent comme suit :

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Intérêts sur Créances LH et Med Lahmar		129 480
Autres	3 832	27 900
<b>Total</b>	<b>3 832</b>	<b>157 380</b>

**Notes 26. Autres gains ordinaires**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Profit exceptionnel	255 192	18 987
Quote part subvention inscrite au compte résultat	14 886	14 886
Reprise sur provisions clients		137 795
<b>Total</b>	<b>270 078</b>	<b>171 668</b>

**Note 27. Ajustements pour amortissements & provisions**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2 015 669	1 856 235
Dotation aux provisions pour risques et charges		791 432
Dotation aux provisions pour dépréciation des créances	1 579 824	
Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs courants	46 575	556 723
Reprise sur provision pour dépréciation des comptes débiteurs	(98 022)	(73 412)
Reprise sur provision pour dépréciation des créances		(137 795)
<b>Total</b>	<b>3 544 045</b>	<b>2 993 183</b>

**Note 28. Variations des stocks**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Matières premières	1 244 660	1 119 306	(125 354)
Matières consommables & Emballages	172 418	296 081	123 662
Produits finis	4 188 838	1 587 609	(2 601 230)
Cheptel	4 108 678	3 642 594	(466 084)
<b>Total</b>	<b>9 714 595</b>	<b>6 645 590</b>	<b>(3 069 005)</b>

**Note 29. Variations des clients**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Clients ordinaires	6 380 097	10 700 448	4 320 351
Chèques en caisses	457 673	1 099 463	641 790
Clients, effets à recevoir	280 910	825 631	544 721
Clients effets et chèques impayés	7 131 064	4 726 768	(2 404 296)
Clients Douteux	6 963 666	2 262 105	(4 701 561)
Chèques en garantie	1 117 415	2 558 604	1 441 189
Clients, factures à établir	734 985		(734 985)
<b>Total</b>	<b>23 065 810</b>	<b>22 173 018</b>	<b>(892 793)</b>

**Note 30. Variation des autres actifs**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Fournisseurs débiteurs	2 902 680	4 109 431	1 206 751
Personnel avances et acomptes	58 125	51 616	(6 510)
Etat subvention à recevoir	27 300	27 300	
État impôt sur les bénéficiaires (excédent)	939 479	778 428	(161 051)
TVA déductible	129 597	68 781	(60 816)
Débiteurs Divers	774 302	309 586	(464 716)
Société RAVY	498 290	498 290	
Produits à recevoir	104 362	71 502	(32 860)
Charges constatées d'avance	54 953	113 092	58 139
Débiteurs parties liées (CVR, Nutritop)	512 853	954 711	441 858
Compte d'attente	657 536	722 536	65 000
<b>Total</b>	<b>6 659 477</b>	<b>7 705 274</b>	<b>1 045 797</b>

**Note 31. Variations des comptes fournisseurs**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Fournisseurs d'exploitation	18 349 395	15 273 181	3 076 215
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	24 742	207 921	(183 179)
Fournisseurs d'Immobilisations	57 173	57 173	
Fournisseurs, factures non parvenues	2 708 645	3 492 384	(783 739)
<b>Total</b>	<b>21 139 955</b>	<b>19 030 658</b>	<b>2 109 297</b>

**Note 32. Variations des autres passifs**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Avances clients	59 215	635 742	(576 527)
Personnel, rémunérations dues	234 988	574 826	(339 838)
Provisions congés à payer	241 741	336 443	(94 702)
État impôts et taxes	2 078 681	4 128 038	(2 049 357)
Actionnaires opérations sur capital	2 100	2 100	
Administrateurs jetons de présence	75 000	75 000	
CNSS	636 125	257 511	378 614
Créditeurs divers	156 716	396 499	(239 784)
Ristournes et avoir à établir	1 043 631	898 985	144 646
Provision pour risques et charges	1 911 105	2 146 290	(235 185)
Créditeurs parties liées (CVR, Nutritop, Avitop, Gallus)	372 607	371 376	1 231
Produits constatés d'avance	170 798		170 798
<b>Total</b>	<b>6 982 707</b>	<b>9 822 812</b>	<b>(2 840 105)</b>
Intérêts Courus sur emprunts	(141 399)	(57 364)	84 035
<b>Total</b>			<b>(2 756 070)</b>

**Note 33. Les décaissements provenant des acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>Variation</b>
Logiciels	119 166	111 994	(7 172)
Fonds de commerce	508 418	508 418	
Droit au bail	45 248	45 248	
Concession marque et brevet	100 853	100 853	
Terrains	2 103 203	2 103 203	
Constructions	15 381 072	15 339 329	(41 742)
Matériels et outillages	14 112 523	13 667 100	(445 423)
Matériels Roulants	3 637 487	3 010 431	(627 056)
Equipement de bureau	237 973	221 476	(16 497)
Matériel Informatique	392 271	366 000	(26 271)
Installation Gle. Agencement Aménagements divers	1 715 992	1 635 106	(80 886)
Immobilisations corporelles en cours	889 513	794 848	(94 665)
<b>Total</b>	<b>39 243 717</b>	<b>37 904 006</b>	<b>(1 339 711)</b>
Financement par leasing			508 204
<b>Total décaissements</b>			<b>(831 507)</b>

**Note 34. Encaissements des emprunts**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Encaissement crédit ATB	1 500 000	
Encaissement crédit BIAT		3 000 000
Encaissement crédit Attijari Bank		1 971 000
Encaissement crédits de gestion	4 300 000	1 831 024
<b>Total</b>	<b>5 800 000</b>	<b>6 802 024</b>

**Note 35. Remboursements des emprunts**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Remboursement crédit Attijari Bank	(330 739)	(1 703 987)
Remboursement crédit Amen Bank	(214 286)	(214 285)
Remboursement crédit BIAT	(400 000)	(400 000)
Remboursement crédit ATB	(52 631)	0
Remboursement Leasing	(104 820)	(296 324)
Remboursement crédits de gestion	(1 441 189)	(188 670)
Remboursement de billets de trésorerie	0	(1 550 000)
<b>Total</b>	<b>(2 543 665)</b>	<b>(4 353 266)</b>

**Note 36. Trésorerie**

	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2014</b>
Liquidités et équivalents de liquidités	22 228	64 392
Concours bancaires	(8 920 810)	(4 759 432)
<b>Total</b>	<b>(8 898 582)</b>	<b>(4 695 040)</b>

**Note 37. Ajustement des données comparatives de l'exercice 2014 au niveau du tableau des flux de trésorerie**

- La reprise de la dotation aux amortissements relative à la dépréciation des fonds de commerce n'a pas été présentée distinctement de la moins-value et a été présentée au niveau des flux de trésorerie parmi l'ajustement de la dotation d'amortissement. Le montant de la dotation s'élève à 41 078 dinars.

L'impact sur la moins-value est de 62 030 dinars et l'impact sur la rubrique décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations est de 103 108 dinars.

- Initialement l'état des flux comporte une rubrique " Revenus financiers non encore encaissés" qui représente les variations sur intérêts courus actifs et passifs. Après ajustement :

- la variation des intérêts courus actifs a été présentée parmi les variations des autres actifs pour 129 480 dinars.
- la variation des intérêts courus passifs a été présentée parmi les variations des autres passifs pour 92 030 dinars.

- Les variations de certains comptes de crédits de gestion étaient présentées parmi les encaissements d'emprunts au lieu des décaissements. Le retraitement a porté sur une valeur de 1 501 050 dinars.

**Note 38. Engagements hors bilan**

Libellé	Notes	31/12/2015	31/12/2014
<b>Engagements donnés</b>		<b>32 760 519</b>	<b>33 346 793</b>
Hypothèques & Nantissements sur fonds de commerce	(1)	29 510 300	30 320 300
Cautions solidaires données :	(2)	1 300 000	1 300 000
Effets escomptés et non échus :	(3)	1 322 917	1 099 191
Garantie de rachat d'actions :	(4)	627 302	627 302
<b>Engagements reçus</b>		<b>16 185 160</b>	<b>10 012 456</b>
Engagements reçus des frères Lahmar	(5)	7 401 884	7 401 884
Engagements reçus Fethi, Rached et Imed Lahmar	(6)	468 988	468 988
Engagements reçus de Lahmar Holding	(7)	2 141 584	2 141 584
Garanties réelles reçues de débiteurs divers	(8)	6 172 704	

(1) : L'évaluation des engagements hors bilan au titre des crédits long terme et court terme octroyés par les banques se basent sur les inscriptions au niveau des contrats de prêts en vigueur.

(2) : Caution solidaire donnée à une banque au profit de la société Nutritop.

(3) : Les escomptes d'effets sont alimentés par des lignes de crédit à court terme octroyées par les banques et qui sont par ailleurs couvertes par des garanties réelles.

(4) : La société a garanti des souscripteurs au capital de la société AVITOP, en 2000 et 2001, pour le rachat des actions par eux souscrites. Lors de l'introduction de la SOPAT en bourse, les principaux actionnaires de la société, à cette date, s'étaient engagés à assumer ladite garantie de rachat. Mais à ce jour, et en l'absence d'un accord avec un des souscripteurs concernés, la SOPAT reste redevable de cette garantie, dont le montant réclamé par l'intéressé, s'élevait au 31 mars 2012, à 627 302 DT.

(5) : Les principaux actionnaires de la SOPAT à la veille de son introduction en bourse, en 2007, Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge tous les engagements hors bilan de la société à cette date qui se sont élevés à 7 401 884 DT.

(6) : Messieurs Fethi, Rached et Imed LAHMAR se sont engagés à prendre en charge les produits financiers du prêt accordé à la société Nutritop qui s'élèvent à cette date à 468 988 dinars

(7) : Il s'agit au départ d'un nantissement de la participation de la SOPAT dans le capital des sociétés Nutritop, Avitop et Logitop. Après la cession des dites participations à la société Lahmar Holding, un droit de suite est conféré par la force de la loi aux banques.

(8) : Il s'agit de garanties réelles, hypothèques et cautions solidaires reçues des clients et éleveurs de cheptel, en garantie de leurs dettes envers la société.

### **Note 38. Informations sur les parties liées**

#### **GALLUS**

La SOPAT a émis au cours de l'exercice 2015 des billets de trésorerie souscrits par sa société mère GALLUS, la charge financière afférente à ces billets s'est élevée au 31 décembre 2015, à 66 161 dinars. Le solde des billets de trésorerie à la même date s'élève à 4 000 000 dinars.

La SOPAT a acquis au cours de l'exercice 2015, du poulet vivant auprès de sa société mère GALLUS pour une valeur de 7 885 910 dinars.

La SOPAT a vendu à la société GALLUS au cours de l'exercice 2015, des aliments pour bétail pour une valeur total de 1 263 119 dinars.

La SOPAT a également vendu à GALLUS, des poussins vivants pour une valeur de 18 511 dinars.

#### **Centrale de Viandes Rouges (CVR)**

La SOPAT a avancé à la société CVR, depuis 2012, un montant de 100 000 dinars, ce montant a été imputé sur des factures de congélation et de ventes de viandes rouges pour une valeur de 78 580 dinars.

La SOPAT a soustraité auprès de la société CVR la congélation et le stockage de produits finis, la charge de l'exercice 2015 est de 50 685 dinars.

La SOPAT a supporté les charges de fonctionnement de la société CVR, au cours de l'exercice 2015, à hauteur de 46 472 dinars.

La SOPAT a également avancé, au cours des exercices antérieurs, un montant de 323 131 dinars au titre d'avances sur acquisition d'immobilisations.

La SOPAT a une créance sur la société CVR depuis l'exercice 2013, d'un montant de 49 215 dinars.

#### **MEDIGRAIN**

La SOPAT a acquis auprès de la société MEDIGRAIN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 20 318 986 dinars.

#### **ACN**

La SOPAT a acquis auprès de la société ACN, partie liée, de la matière première pour une valeur de 3 746 319 dinars.

**Note 30. Événements postérieurs**

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 16 novembre 2015, a décidé d'augmenter le capital social de la société en numéraire, pour le porter de 12 993 750 dinars à 18 191 250 dinars. La souscription au capital et sa libération ont eu lieu durant les mois de février à avril 2016.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 3 juin 2016. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2015**

**Messieurs les actionnaires de la Société SOPAT**

### **Rapport sur les états financiers**

En exécution de notre mandat de commissaire aux comptes, nous avons audité les états financiers ci-joints de la société SOPAT, comprenant le bilan au 31 décembre 2015, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

### ***Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers***

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité de l'auditeur***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité, relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### ***Justification de l'opinion avec réserves***

**1.** Les immobilisations financières comprennent des créances sur deux précédentes parties liées, totalisant au 31 décembre 2015, un montant de 3 109 300 dinars, en principal, et dont le recouvrement nous semble incertain. Il s'agit, en l'occurrence, et d'une part, du reliquat d'une créance sur Monsieur Mohamed Lahmar d'un montant de 409 300 dinars, et d'autre part, d'un prêt à la société NUTRITOP d'un montant de 2 700 000 dinars. La société en question est en règlement judiciaire et la SOPAT ne dispose pas de garanties quant au recouvrement de ce

prêt. Il en est de même pour les intérêts correspondants constatés à hauteur de 468 989 dinars et devant être supportés, par les trois principaux propriétaires de NUTRITOP, en vertu d'un précédent accord entre les parties.

De plus, le solde de l'avance commerciale faite par la SOPAT à la société NUTRITOP s'élève au 31 décembre 2015, à 512 853 dinars.

En l'absence d'évidences sur l'existence de garanties suffisantes, pour le recouvrement de ces actifs, nous ne pouvons nous prononcer sur leur valeur de réalisation.

**2.** La société n'a pas procédé à un inventaire physique de ses immobilisations corporelles au 31 décembre 2015 et le compte « immobilisations en cours » comprend des dépenses antérieures à l'exercice 2013 pour un montant de 794 898 dinars, relatif à des travaux de construction dont la réalité n'a pas été démontrée.

**3.** Les stocks de la société arrêtés au 31 décembre 2015, comprennent des produits finis congelés pour une valeur totale de 3 826 858 dinars. Compte tenu des mauvaises conditions de stockage d'une partie de ces produits, totalisant un montant de 1 697 473 dinars et de l'impossibilité conséquente de procéder à leur inventaire physique, nous ne pouvons nous prononcer quant à leur valeur recouvrable.

**4.** Les autres actifs courants comprennent au 31 décembre 2015, une créance sur la société AVITOP, d'un montant de 367 000 dinars, résultant d'un ensemble de décaissements non justifiés, opérés en 2013. Bien que la SOPAT ait engagé les actions nécessaires pour recouvrer cette créance, nous ne disposons pas à ce jour, d'informations de nature à nous donner une assurance suffisante quant à l'issue favorable de telles actions.

Par ailleurs, la SOPAT a été contrainte de décaisser au cours de l'exercice 2015, un montant de 200 000 dinars pour répondre d'un précédent contrat de portage d'actions et s'est trouvée, en conséquence, actionnaire de la société AVITOP. Le recouvrement de ce montant nous semble incertain et aucune provision n'a été constatée à ce titre.

**5.** Les comptes clients et comptes rattachés comprennent des créances relatives à des chèques et des effets retournés impayés et dont le montant total s'élève au 31 décembre 2015, à 7 131 064 dinars. Ce montant a été provisionné à hauteur de 2 780 442 dinars, des garanties, en cours d'enregistrement, ont été obtenues pour le paiement d'un montant de 3 110 144 dinars et un montant de 447 952 dinars a été recouvré après la date de clôture de l'exercice 2015. En l'absence d'informations suffisantes sur les possibilités de recouvrement du reliquat de ces créances douteuses, soit pour un montant de 792 526 dinars, une incertitude pèse sur le caractère recouvrable de ce montant.

**6.** La société a procédé à la vente de produits transformés sans tenir compte de la taxe sur la valeur ajoutée correspondante, en se prévalant d'une pratique du secteur dans ce sens. Le montant non facturé de cette taxe, au vu des textes en vigueur, est estimé au 31 décembre 2015, à 1 038 254 dinars et le risque fiscal qui en résulte, n'a pas été provisionné.

**7.** Le paiement des commissions sur ventes dont le montant s'élève au 31 décembre 2015, à 836 010 dinars, n'a pas été soumis à la retenue à la source fiscale conformément à la réglementation en vigueur. Le risque fiscal correspondant est estimé à 125 401 dinars sans tenir compte des pénalités de retard.

**8.** Les comptes d'actifs courants comprennent une créance sur la partie liée, la société Centrale des Viandes Rouges « CVR » qui, diminuée d'une dette à l'égard de celle-ci, totalise un montant net de 389 553 dinars au 31 décembre 2015. Cette société est en

cessation d'exploitation et sa situation financière semble être compromise. Le recouvrement de ladite créance est incertain et aucune provision n'a été constatée à ce titre au niveau du résultat de l'exercice 2015.

### ***Opinion***

A notre avis, sous réserve des incidences financières des observations évoquées au paragraphe 'Justification de l'opinion avec réserves', les états financiers ci-joints, sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOPAT au 31 décembre 2015, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes en vigueur du système comptable des entreprises.

### **Paragraphe d'observations**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les observations suivantes :

Les pertes cumulées de la société telles qu'elles apparaissent au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, dépassent la moitié de son capital social et l'augmentation de capital réalisée en 2016, ne permet pas de remédier à cette situation. La société se trouve de ce fait, soumise à l'application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

La société a conclu en 2009 avec la société AVITOP, partie liée à cette date, une promesse pour l'achat d'un parc roulant d'une valeur estimée par expertise directe, à 883 500 dinars. Le montant en question a été versé à la société AVITOP dans sa globalité, au cours de l'exercice 2010 et les biens en question sont en exploitation effective par la SOPAT. Ils ont été constatés en comptabilité parmi les immobilisations de la société et amortis en conséquence, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011. Bien que le matériel en question soit totalement amorti au 31 décembre 2015, leur propriété par la société n'est toujours pas acquise à cette date.

### **Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires**

Nous avons procédé également, aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers, des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2015.

Nous avons procédé également, dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter davantage notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

Il est à signaler, en outre, que nous n'avons pas eu d'évidence sur le fonctionnement effectif du comité permanent d'audit de la société, au sens des dispositions de l'article 256 bis du code des sociétés commerciales.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 8 juin 2015

**ACFI Audit & Consulting**  
**Hechmi ABDELWAHED**

## **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2015**

### **Messieurs les actionnaires de la Société SOPAT**

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base d'informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **I. CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2015**

#### **GALLUS (société mère)**

La SOPAT a émis des billets de trésorerie souscrits par la société mère GALLUS, au cours de l'exercice 2015, le détail des billets de trésorerie émis est présenté dans le tableau ci-dessous :

<b>Montant</b>	<b>Date d'émission</b>	<b>Taux</b>	<b>Période en jours</b>
2 000 000	28/11/2015	4,75%	30
2 000 000	08/12/2015	4,75%	30
2 000 000	27/12/2015	4,75%	30

Ces conventions sont autorisées par le conseil d'administration du 3 juin 2016 et soumises à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

#### **La Centrale Des Viandes Rouges (filiale de GALLUS)**

La société SOPAT a supporté des charges de fonctionnement de la société La Centrale Des Viandes Rouges CVR, partie liée, à hauteur de 46 471 dinars.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 3 juin 2016 et soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Le montant sus-indiqué vient s'ajouter aux avances faites au cours des exercices précédents, totalisant 254 483 dinars. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 11 juin 2015 et approuvée par les assemblées générales précédentes des actionnaires.

#### **Autres conventions**

La SOPAT a signé un contrat de prêt avec l'Arab Tunisian Bank en date du 11 aout 2015 pour une valeur de 1 500 000 dinars.

La SOPAT a également signé un avenant au contrat de prêt hypothécaire avec nantissement sur fonds de commerce et matériels en date du 3 juin 2015 en augmentation de son enveloppe de crédits de gestion pour une valeur totale de 3 550 000 dinars

Ces contrats ont été autorisés au préalable par le conseil d'administration du 13 décembre 2014 et approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

## **II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS**

L'ensemble des contrats de prêts signés par la SOPAT, avant l'exercice 2015, avec diverses banques prêteuses et dont les montants non encore remboursés apparaissent au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2015, ont été approuvées en leurs temps, par les précédentes assemblées générales des actionnaires.

## **III. OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS**

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

La rémunération et les avantages accordés au Directeur Général Adjoint ont été fixés par décision du Conseil d'Administration réuni le 13 décembre 2014. La charge salariale brute correspondante, hors charges sociales, s'est élevée au titre de l'exercice 2015, à 105 113 dinars.

En outre Le Directeur Général Adjoint a droit à un quota mensuel de carburant de 500 litres, ainsi qu'à un véhicule de fonction.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2015, sont détaillés au niveau du tableau ci-dessous (données en dinars) :

<b>Montants bruts en Dinars</b>	<b>Directeur Général Adjoint</b>	
	<b>Charges de l'exercice</b>	<b>Passif au 31/12/2015</b>
<b>Salaires</b>	105 113	
<b>Total</b>	105 113	

Par ailleurs, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités et nos examens n'ont pas révélé la réalisation de telles autres opérations.

Tunis, le 8 juin 2015

**ACFI Audit & Consulting**  
**Hechmi ABDELWAHED**